



**Déjeuner-causerie  
à la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Laurent**

**Les entreprises laurentiennes  
face aux choix de l'avenir**

Note pour une allocution à titre de conférencier invité de

M. Alan DeSousa

Maire de Saint-Laurent  
et vice-président du comité exécutif  
de la Ville de Montréal

Le Crystal, Saint-Laurent

17 octobre 2011

Monsieur le ministre,

Honorable monsieur Dion,

Chers collègues, élus de Saint-Laurent,

Président de la Chambre,

Madame la Directrice générale,

Chers membres de la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Laurent,

Je remercie la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Laurent qui me donne, encore une fois cette année, la chance de faire le point sur l'état de Saint-Laurent et vous parler de certains sujets importants. Encore cette année, notre bilan est très abondant. Je n'en citerai que quelques éléments : en 2010, Développement économique Saint-Laurent (DESTL) a réalisé 4700 interventions auprès de 327 entreprises, pour trouver des solutions dans le domaine du transport, de la main-d'œuvre, des infrastructures, de l'investissement, etc. Ces interventions se traduisent par des investissements locaux de 133 millions de dollars, la création de 920 nouveaux emplois et le maintien de 4544 autres.

La formation de la main-d'œuvre a été une constante préoccupation. Le Centre local de développement (CLD) de Saint-Laurent a répondu à 395 demandes, soit 44 % de plus qu'en 2009. Ses interventions ont généré des retombées de 1,4 million \$ et la création de plusieurs nouveaux emplois. Les représentants de DESTL offrent aussi des services de mentorat d'affaires, s'impliquent dans la Jeune chambre de commerce de Montréal, et siègent au conseil d'administration du Carrefour Jeunesse emploi de Saint-Laurent. Il ne faudrait pas oublier également que votre Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Laurent est également un partenaire privilégiée du développement économique de notre arrondissement.

Notre croissance soutenue repose sur un partenariat. Nous, l'arrondissement, la ville, la région, nous créons les conditions qui permettent un fonctionnement efficace et vous, les gens d'affaires, les entreprises, vous assurez le développement. En voici quelques exemples :

- En 2009, le Fonds local d'investissement a accordé un prêt sans garantie de 150 000 \$ à Norduyn, spécialisée dans le matériel aéronautique, établie à Saint-Laurent depuis 75 ans. En 2011, Norduyn a conclu une entente avec le groupe allemand Lufthansa qui pourrait lui rapporter jusqu'à 100 millions \$ en dix ans. Elle a obtenu le trophée Alpha 2011 dans la catégorie « Produits industriels ».
- Alphacasting, spécialisée dans le moulage de pièces métalliques, a reçu le mois dernier un prêt de 750 000 \$ du gouvernement du Québec qui financera une augmentation de productivité lui permettant de conquérir de nouveaux marchés.

- Air Inuit déménagera d'ici un an la totalité de ses services « du sud » à Saint-Laurent. L'arrondissement et DESTL ont facilité la recherche de terrain et l'obtention des permis de construction et le PR@M Industrie lui permet d'obtenir un remboursement sur cinq ans de la taxe foncière générale.
- Le Groupe Montoni a annoncé son partenariat avec les Fermes Lufa en vue de développer des bâtiments industriels certifiés LEED, qui accueilleront sur leurs toits de nombreuses serres commerciales.
- Air Transat a été la première entreprise canadienne à obtenir la certification LEED Platine dans la catégorie « bâtiment existant » de la part du U.S. Green Building Council pour son siège social, un immeuble de 60 000 pieds carrés sur trois étages situé sur le boulevard Côte-Vertu.
- Et les exemples se multiplient : services de transport alternatifs pour les entreprises, gestion active du stationnement, augmentation des lignes d'autobus en zone industrielle, programmes d'aide aux jeunes entrepreneurs, de valorisation des métiers techniques, PR@M commerce pour la revitalisation des artères commerciales, voilà autant d'exemples des moyens mis en œuvre pour favoriser la croissance des entreprises par votre arrondissement, en étroite collaboration avec votre ville, votre région et vos gouvernements.

Tous ces efforts se traduisent par des investissements, des emplois, de la prospérité. Et tout indique que le mouvement va continuer. Pour les 9 premiers mois de cette année, nous avons émis 181,5 M \$ en permis de construction, contre 183 M \$ pour les 12 mois de l'an dernier.

### **Le partenariat**

C'est encore ce thème du partenariat que j'aimerais explorer avec vous cette année.

Le travail des élus et des fonctionnaires est de faire en sorte que les commerces, les industries, les populations, les écoles, les hôpitaux, les autoroutes, les parcs et les équipements de loisirs, les centres d'achat et les parcs industriels, les campus et les lieux de culte, que tout cela qui forme une ville vivante et animée, réussisse chaque jour à vivre ensemble et de prospérer.

Nous devons travailler plusieurs niveaux en même temps. L'arrondissement qui assure les services de proximité, la ville qui fournit des services communs à tous, la région métropolitaine, le Québec dans son ensemble, tous ces niveaux sont connectés et interdépendants.

Il y a un lien direct entre la qualité de vie de nos quartiers résidentiels et l'attractivité internationale de la région montréalaise. Entre la qualité de nos infrastructures et celle de nos entreprises. Entre l'efficacité de notre planification urbaine et celle de notre fiscalité. Et aussi, par extension, entre les responsabilités du maire d'arrondissement, du maire de la ville-centre, des députés et ministres des gouvernements du Québec et du Canada. Il nous faut tous travailler ensemble, un défi constant, mais un défi agréable à relever, avec des personnes aussi dévouées et compétentes que Stéphane Dion, qui représente Saint-Laurent au parlement du Canada, et les ministres Christine Saint-Pierre et Jean-Marc Fournier, à l'Assemblée nationale du Québec.

## Une ville qui travaille avec les entreprises

Il n'y a donc pas que l'arrondissement qui travaille avec et pour les entreprises. Il y a aussi la Ville de Montréal, qui a récemment dévoilé sa nouvelle Stratégie de développement économique 2011-2017.

La pensée derrière cette stratégie est très simple : offrir un environnement d'affaires agile et stimulant, grâce à une offre de services claire et simple, et des outils adaptés. Ce plan de développement coordonne les actions de la ville par rapport à sept enjeux majeurs :

1. L'investissement et l'accélération des projets majeurs;
2. Le soutien aux entrepreneurs;
3. Le soutien à l'économie sociale;
4. Le soutien aux zones d'emplois;
5. Le soutien au commerce;
6. Le soutien à la mobilité des personnes et des marchandises;
7. Et enfin, le rayonnement de Montréal.

Pour mieux relever ces enjeux, la Stratégie met en œuvre toute une panoplie de moyens dont plusieurs ont un impact direct à Saint-Laurent :

- Création d'équipes dédiées aux entreprises, simplification constante des processus d'approbation des projets, action concertée de notre première ligne (les CLD, SADC – Société d'aide au développement des collectivités, SAJE);
- Soutien aux entrepreneurs;
- Soutien aux organismes de l'économie sociale;
- Rajeunissement des parcs industriels municipaux, notamment à travers le programme PR@M Industrie et création de nouvelles zones industrielles adaptées aux entreprises modernes, par exemple notre Technoparc et son nouvel ecocampus Hubert-Reeves;
- Mise en valeur des rues marchandes, par exemple le Boulevard Decarie et la rue Poirier;
- Soutien au Port de Montréal, à notre aéroport international, au développement des réseaux ferroviaires et routiers essentiels au dynamisme de notre économie. Ce dernier point est particulièrement important pour l'économie laurentienne si l'on considère l'importance stratégique croissante du pôle logistique en émergence au confluent des autoroutes 20 et 40, des voies du CN et du CP et de l'aéroport.

## **Le Plan métropolitain d'aménagement et de développement**

Le partenariat avec les entreprises, il est aussi régional. Vous avez probablement suivi dans les médias les audiences publiques entourant le projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement. Ce Plan est d'une grande importance pour vous, les gens d'affaires, comme pour chaque citoyen de la grande région montréalaise. Il va influencer directement notre qualité de vie, nos finances publiques et l'efficacité de notre organisation économique pour plusieurs décennies.

La responsabilité pour la planification du territoire métropolitain est confiée à la Communauté métropolitaine de Montréal. La CMM a rendu public en avril dernier le projet de Plan métropolitain de développement qui est actuellement soumis à une consultation publique. Le Plan suscite un énorme intérêt, puisque tout près de 400 mémoires ont été déposés – incluant d'ailleurs celui de DESTL. Conformément à la loi, il doit être adopté avant le 31 décembre 2011.

La région métropolitaine compte 82 municipalités. Elles sont reliées entre elles par des réseaux de transport routier et de transport en commun.

Elles forment un réseau interdépendant de fonctions résidentielle, commerciale, industrielle, institutionnelle. Elles cherchent toutes à se développer. D'ici 20 ans, nous devons prévoir une augmentation de la population de la région métropolitaine de plus de 530 000 personnes. En même temps, il nous faut reconstruire nos aqueducs, nos ponts et nos autoroutes, moderniser nos écoles et nos hôpitaux, rééquiper nos cégeps et nos universités.

Les investissements requis pour les vingt ans à venir se chiffrent en dizaines de milliards de dollars. Une planification régionale est essentielle si nous voulons faire le meilleur usage possible de nos ressources.

Devons-nous reconstruire et densifier les secteurs déjà construits, ou en développer de nouveaux? Devons-nous ajouter des autoroutes, ou du transport en commun? Où doit-on concentrer le développement industriel? Ce qui reste de notre territoire non urbanisé doit-il être préservé, dans sa vocation agricole ou de milieu naturel, ou alors servir au développement résidentiel, industriel ou commercial? Quel est le meilleur usage possible des zones centrales de la région et des zones périphériques? Ces questions sont compliquées et elles appellent des réponses nuancées.

Le PMAD préconise une densification du tissu urbain autour du réseau de transport en commun, en même temps qu'une occupation optimale du territoire agricole, résidentiel, industriel ou commercial. Il propose d'optimiser et de compléter les grands réseaux de transport, pour faciliter le déplacement des personnes et des marchandises. Il propose aussi de protéger et de mettre en valeur l'environnement naturel, par exemple en maintenant le couvert forestier des 31 boisés métropolitains, en protégeant les rives, les plans d'eau et les milieux humides aussi bien que le patrimoine bâti.

Vos entreprises font aussi de la planification. Vous devez prendre connaissance de ce plan, car il vous permet de comprendre l'évolution future du territoire où vous êtes établi. Où seront, demain et après-demain, vos bassins de clientèles, votre main-d'œuvre, vos fournisseurs? Comment évolueront les grands axes de transport? Pour quiconque prendra la peine de le consulter, ce plan recèle des opportunités. C'est ce que nous entendons faire, aussi bien à l'arrondissement qu'à Développement économique Saint-Laurent et nous espérons pouvoir en discuter avec vous.

Ce plan a été très largement salué comme un grand pas en avant pour notre région. Nous et nos enfants bénéficierons tous d'une meilleure planification régionale. Les débats, parfois difficiles, sont inévitables. Il devra y avoir des échanges, des discussions, des négociations, pour en arriver, sinon à la solution parfaite, au moins à la meilleure solution possible.

### **Un arrondissement qui évolue**

Cette planification régionale a des échos directs sur Saint-Laurent. Nous avons développé ici une communauté où l'on peut vivre, travailler, étudier, dans un milieu d'une grande qualité. Nous avons choisi un mode de développement axé sur la densification à proximité des transports collectifs, de manière à rentabiliser au maximum les infrastructures publiques, ce qui est une des orientations fondamentales du Plan métropolitain d'aménagement et de développement. C'est d'autant plus important à Saint-Laurent qu'il ne nous reste plus beaucoup de territoire non urbanisé; il faut l'utiliser avec sagesse.

Ici aussi, la population augmente. Savez-vous que depuis deux ou trois ans, on aura dû agrandir 8 écoles à Saint-Laurent, et que l'on cherche un endroit pour en construire une nouvelle? Cette année uniquement, il s'ajoute plus de 500 enfants sur notre territoire!

Il faut donc construire de nouveaux logements, de nouveaux commerces, de nouveaux équipements collectifs. De même, nous devons répondre aux besoins de nos entreprises, moderniser les parcs industriels vieillissants, aménager des transports en commun et des accès routiers, assurer l'efficacité de tous les services publics dont dépendent chaque jour les entreprises.

Le Plan métropolitain préconise le «Transit-oriented development », le développement centré autour des transports en commun. C'est exactement ce qui se passe autour de la station de métro Du Collège et de la gare Montpellier, autour desquelles, dans un rayon de 500 mètres, on a construit des centaines de nouveaux logements depuis trois ans. Le même modèle est aussi mis en œuvre tout près d'ici, à l'intersection Henri-Bourassa et Marcel-Laurin, autour de la gare Bois-Franc; vous allez voir beaucoup de développement immobilier dans les quelques années à venir dans ce secteur.

Nous devons rajeunir les secteurs vieillissants. C'est le cas des rues Thimens et Lucien-Thimens, un micro-secteur industriel vieillissant qui ne répond plus aux besoins des industries modernes. Ce secteur est aujourd'hui enclavé par des quartiers résidentiels. Il est très bien desservi par le

transport routier et le transport en commun, il est proche des écoles, des magasins, d'un grand parc, des équipements de loisirs et de sports, du Centre des loisirs, du site de notre future bibliothèque et complexe sportif. Il est donc souhaitable de favoriser son évolution vers la fonction résidentielle.

Nous avons investi pour moderniser les artères commerciales des quartiers existants, notamment le boulevard Décarie et la rue Poirier. On commence par les travaux lourds; les rues et ce qu'il y a en dessous, les trottoirs, on aménage ensuite la circulation et le stationnement, puis l'éclairage, le mobilier urbain, les arbres; et enfin, par des programmes tels le PR@M Commerce, on encourage les commerçants à investir dans l'architecture et le design.

Nous investissons dans les nouveaux quartiers, ici encore en suivant un modèle d'occupation dense du territoire, autour des axes de transport collectif et des équipements collectifs et en suivant des principes d'aménagement écologiques aussi bien des espaces publics que des constructions elles-mêmes. Depuis deux ans, il s'est construit 450 logements dans le développement Bois-Franc et 370 dans le Nouveau Saint-Laurent.

Nous faisons évoluer nos équipements publics pour répondre aux nouveaux besoins, par exemple en désenclavant le secteur ouest par l'ouverture prochaine du boulevard Cavendish Nord (en attendant Cavendish Sud, monsieur le ministre?). Là où la population augmente, nous construisons des parcs, la nouvelle bibliothèque du Boisé, un nouveau complexe sportif.

Reflet de ces améliorations constantes, notre programme d'immobilisations pour 2011 entraîne des investissements de 25,5 millions pour des projets tels la réhabilitation d'artères commerciales, la nouvelle bibliothèque, le nouveau complexe sportif, le réaménagement de nos parcs, etc.

### **Un arrondissement, une ville, une région dans le pays et dans le monde**

À Saint-Laurent, à Développement économique Saint-Laurent, ;à la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Laurent, à la Ville de Montréal, et à la Communauté métropolitaine de Montréal, nous travaillons tous les jours à répondre aux besoins des citoyens, des groupes, des entreprises et des institutions qui forment la collectivité Laurentienne, la société montréalaise, l'agglomération métropolitaine.

Pour assurer une évolution harmonieuse, il faut regarder loin devant. Nos décisions, il faut les prendre en pensant non pas à demain ou à l'an prochain, mais à la prochaine génération. Quand on adopte une vision de long terme, 2017, c'est après-demain. Cette année-là, nous fêterons : le cinquantenaire de l'Expo 67; le 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada; le 375<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Montréal. Saint-Laurent fêtera aussi les 50 ans du programme d'échange de notre arrondissement avec notre ville jumelle de Lethbridge, en Alberta.

Les anniversaires, pour les villes comme pour les humains, sont l'occasion de réjouissances; on décore la maison, on répare, on rénove, on agrandit même. Il n'est pas trop tôt pour y penser. Nous avons l'occasion de préparer une fête extraordinaire, qui sera celle des citoyens établis de

longue date comme celle des immigrants récents; celle de nos quartiers anciens comme de nos arrondissements de construction plus récente; celle de toute une région qui se réclame de Montréal sur la scène internationale; celle du Québec, dont nous sommes la métropole, et celle du Canada, dont nous sommes une des locomotives principales. Ce sera aussi la fête de nos entreprises, qui fondent notre prospérité et qui nous procurent du travail, qui savent participer activement à la vie de leur communauté.

Mesdames, messieurs, gens d'affaires laurentiens, je vous laisse sur cette vision d'une collectivité laurentienne, montréalaise, régionale, qui travaille étroitement avec les gouvernements et les institutions pour assurer le bien-être, la prospérité, la qualité de vie, de toute notre population.